



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 21 mai 2024

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Durant ce week-end prolongé, quatre personnes ont perdu la vie sur nos routes.

Le préfet de la région Guadeloupe, Xavier Lefort, adresse ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes.

Les services de l'État restent engagés et poursuivront les contrôles pour lutter contre la délinquance routière qui sévit sur notre territoire.

En zone gendarmerie, 206 infractions ont été relevées dont principalement : 11 pour conduite sous produits stupéfiants ; 38 pour vitres teintées ; 18 pour défaut de contrôle technique ; 30 pour usage de téléphone au volant ; 3 pour dépassement de vitesse entre 30 et 40 km/h ; 1 pour dépassement de vitesse entre 40 et 50 km/h ; et 1 dépassement de vitesse de plus de 50 km/h.

17 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 28 automobilistes sur 131 contrôlés ont été verbalisés dont principalement : 14 pour non port de la ceinture de sécurité ; 4 pour usage de téléphone au volant ; 3 pour non port du casque ; 1 pour défaut de contrôle technique ; 1 pour défaut de permis de conduire et 2 pour vitesse excessive.

1 véhicule a été immobilisé.

La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.

Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.